



Tete, la capitale de la province de Tete, est située entre le 16° et le 17° parallèle sud et le 33° et le 64° méridien est. La ville est établie sur les rives de la rivière Zambezi, sur un plateau s'élevant 500 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les rivières Rovubue et Mepumo à l'est, et la rivière Kwiro au sud-est constituent des frontières naturelles. La ville est renommée pour son climat chaud et ses élevages de chèvres. Elle offre des potentiels pour l'agriculture aussi bien que pour le développement des industries minières. Les ponts Samora Machel et Base Kassuende permettent aux véhicules de traverser la rivière Zambezi, qui, à son tour, permet la circulation des personnes et des marchandises vers la Zambie.

Les services de gestion des déchets solides municipaux sont gérés par la section de l'assainissement élémentaire, de l'environnement et des transports du conseil municipal de Tete.

Informations de base

Population	305 722 (données préliminaires du recensement de 2017)
Croissance de la population (% annuel)	7,0 (2007-2017, recensement)
Superficie (kilomètres carrés)	314
Climat	Tropical sec et montagnard
Principales industries	Alimentaire, boissons, produits miniers, ciment, verre, tabac
Monnaie*	1 USD = 62,09 MZN (Metical mozambicain) (février 2019)
Informations complémentaires	La ville est connue parmi les locaux sous le nom de Nyungwe ou PakaNyungwe, l'ancien nom Mambo (Regulo) pour les territoires Matundo.

Source : * Oanda.com

Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
Système institutionnel	
Système juridique	<ul style="list-style-type: none"> Lois et réglementations concernant la gestion des déchets solides municipaux (GDSM) : <ul style="list-style-type: none"> » La stratégie 2009 du conseil municipal de la ville de Tete décrit les fondamentaux et les normes en matière de déchets solides.
Politique/Plan	<ul style="list-style-type: none"> Il n'existe pas de politique ou de plan spécifique pour la GDS dans la ville.
Système de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> La section de l'assainissement élémentaire, de l'environnement et des transports est responsable de la GDSM de la ville (balayage des rues, collecte et transport des déchets, fonctionnement des installations d'élimination finale et éducation à l'environnement) et de la préparation des plans de gestion des déchets municipaux. La section emploie 12 personnes travaillant en administration et 194 personnes opérationnelles. Ministère de l'Environnement - Direction nationale de l'Environnement : responsable de la législation et du contrôle de l'environnement. Ministère de la Santé : responsable des déchets biomédicaux.
Système technique	
Quantité de déchets produits et caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> La quantité de déchets générés est de 1 223 m³ (estimation réalisée d'après le nombre d'habitants). Collecte de déchets : 438 m³/jour (données basées sur la capacité et le nombre de conteneurs transportés aux décharges municipales). Composition des déchets : déchets organiques (alimentaires), plastique, papier, textiles, métal, verre, autres (céramique, bois, caoutchouc, sable).
Stockage et élimination / Collecte et transport / Balayage des rues	<ul style="list-style-type: none"> La municipalité assure le balayage des rues dans le centre-ville bétonné, les principaux espaces publics et les zones résidentielles. Les déchets solides municipaux sont collectés 6 fois par semaine dans le centre-ville bétonné et les banlieues. Quatre-vingts pour cent de la population bénéficient du service de collecte des déchets. Il existe au total 13 véhicules de collecte, dont 6 camions-containers, 5 camions découverts et 2 tracteurs.
Traitement intermédiaire / Recyclage	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas d'installation de traitement. Il n'y a pas de station de transfert dans la ville.
Élimination finale	<ul style="list-style-type: none"> Il y a deux décharges à ciel ouvert dans les quartiers de Matundo et Mpadue, et une décharge contrôlée va ouvrir dans le quartier de Mpadue. Une zone de 20 hectares, située dans le quartier de Mpadue à 15 km du centre-ville, a été définie et est clôturée dans le but de construire une future décharge sanitaire. L'étude d'impact environnemental, l'élaboration du projet opérationnel et la mobilisation des fonds pour les travaux restent encore à faire.

Rubrique	Présentation générale
Système financier	<ul style="list-style-type: none"> ● Le coût des services de GDS est couvert par les revenus engendrés. ● Le conseil municipal de Tete prélève des frais pour la collecte des déchets sur les factures d'électricité. Ces frais sont de 10 MZN.
Considérations environnementales et sociales	<ul style="list-style-type: none"> ● Des politiques et des lois sont en place pour apporter une aide au secteur informel par des opportunités de travail et des formations. ● Il y a environ 300 ramasseurs de déchets non officiels. ● Des réunions de consultation publique sont organisées et des dépliants et brochures sont distribués pour informer le public sur les heures de collecte, les méthodes de tri des déchets et autre information nécessaire pour éliminer les déchets correctement. L'information est également propagée par le théâtre, la musique et des expositions publiques. Des campagnes de nettoyage ont également lieu dans la ville bétonnée et dans les banlieues en coopération avec les structures et les endroits des banlieues où les habitants se retrouvent afin de participer aux activités communautaires.
Soutien des donateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Il n'y a pas de soutien de donateurs pour la GDS dans la ville.
Améliorations nécessaires (par ordre de priorité)	<ul style="list-style-type: none"> ● Questions juridiques : approbation de la réglementation en matière de responsabilité élargie. ● Questions techniques : formation. ● Questions financières : les ressources financières pour l'acquisition d'équipement de GDSM et l'amélioration du fonctionnement institutionnel. ● Mobilisation de fonds pour la construction d'une décharge sanitaire.

Quantité de déchets à chaque étape du flux de déchets*

Flux des déchets	Quantité** (m ³ /jour)	Remarques
① Production de déchets	N/A	Déchets générés dans les maisons, bureaux, commerces, restaurants, etc.
② Dépôt pour la collecte	N/A	Déchets déposés pour les services de collecte.
③ Système individuel d'élimination	N/A	Élimination aux sources de production, par exemple incinération ou enfouissement.
④ Recyclage à la source	N/A	Réutilisation des matériaux, compostage, vente à des recycleurs.
⑤ Collecte et transport	438	Quantité de déchets collectés et transportés.
⑥ Dépôt sauvage	N/A	Déchets déposés illégalement dans des lieux inconnus.
⑦ Traitement	N/A	Recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑧ Recyclage/Réduction	N/A	Quantité de déchets recyclés et/ou réduits par recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑨ Résidus	N/A	Résidus provenant des installations de traitement.
⑩ Site d'élimination finale	438	Quantité de déchets mis en décharge.
⑪ Recyclage	N/A	Recyclés sur les sites d'élimination.
⑫ Élimination finale	N/A	Quantité de déchets finalement éliminés sur les sites d'élimination.

* Basé sur le diagramme de flux de déchets en page 1 de l'annexe.

** Les chiffres incluent des valeurs estimées.